6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1892

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1892

Téléphone : A LILLE N° 1.02 — 22.85 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ

Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Dimanche 11 Janvier 1914

Mystérieux assassinat d'une épicière à Hordain

Sur trois acquittements

« Avez-vous vu ? Le colonel von Reutter et le lieutenant Schadt sont acquittés ! Bien plus, l'insulteur des « wackes », le lieutenant von Forstner, a été lui aussi acquitté en appel !... C'est honteux !... »

Evidemment, c'est honteux ! Et ceux qui flétriront la partialité des tribunaux militaristes, comme ceux qui plaindront les malheureux annexés obligés de vivre sous la botte prussienne, auront doublement raison.

Mais, est-ce à dire que nous devions encourager, en France, à l'occasion de ces incidents, un mouvement germanophobe et « revanchard » outrancier ?

Examinons les choses aussi froidement que possible.

Quels sont les vaincus du double verdict d'hier ?... La France ?... Que non pas ! Les annexés ? .. Encore moins !

Les véritables vaincus sont le sous-préfet de Saverne, la police, la gendarmerie, l'administration impériale, dans tous ses rouages et dans tout son ensemble, et l'Empereur lui-même, pris en tant que représentant suprême de l'Autorité civile de son pays.

Les vainqueurs ?... Est-ce l'Allemagne, triomphant de nouveau d'une Alsace-Lorraine conquise depuis plus de huit lustres ?.. Jamais de la vie ! Ce sont, pour le moment du moins, les pangermanistes insurgés contre ce qu'ils nomment la tiédeur impérialiste ; — c'est le Kronprinz en révolte ouverte contre son kaiser de père ; — c'est le soudard bousculant avec un gros rire Monsieur le Conseiller Privé, et lui montrant une fois de plus qu'en Allemagne le militaire se f... du civil.

Voilà à quoi doit se réduire l'aventure, pour nous autres Français.

Et si des citoyens de bonne foi, si patriotes qu'ils puissent être, s'égaraient jusqu'à désirer que notre pays se mêlât officiellement de cette affaire, ou seulement jusqu'à vouloir encourager des protestations bruyantes ou des manifestations publiques de l'opinion française, nous nous permettrions de leur rappeler qu'il y a quelque quinze ans ils furent les premiers, lors de l'Affaire Dreyfus, à prier les « étrangers » de se mêler de ce qui les regardait.

Et puis, qu'ils se rassurent !...

Le plus embêté, dans tout cela, ce n'est pas le bon « wacke », qui, bien sûr, rit malicieusement sous cape, mais certain personnage au goût duquel doit se demander, en ce moment, à quels périls la faction militaire, qu'il a imprudemment encouragée et déchaînée, exposera un jour l'unité allemande.

TRIBUNE LIBRE

1913... 1914?

L'année 1913 ne finit pas très bien. Elle avait d'ailleurs mal commencé. Le rideau tombe sur un parti républicain divisé, effiloché, sans doctrine ni programme, sans volonté surtout, livré aux ambitions personnelles ou aux rivalités de coteries. En face des partis de réaction, cléricaux et bénéficiaires du conservatisme social, recherchant des complicités ou des alliances déguisées jusque dans nos rangs, on ne trouve pas cette armée républicaine des anciens jours, prête à faire face à l'ennemi, jarrets tendus et poings fermés.

La décision du Congrès d'Amsterdam cassa le Bloc en morceaux qu'aucun ciment n'a pu ressouder. L'Alliance démocratique Carnot accentua le recul vers la Droite en refusant d'entrer en coalition au moment de la bataille électorale avec les Socialistes. Le Congrès de Pau et la constitution du Parti Radical Unifié eût le don d'exaspérer certains républicains apaisés ou assoiffés d'un retour au Pouvoir. Ses conjurés se réunirent rue d'Enghien. Ils y jetèrent les bases d'une « Fédération démocratique et sociale » qui, s'empressent-ils de dire, n'est pas faite contre les autres Partis républicains.

Et pourtant ?

M. Briand dénonce les « poussières de tyrannie », mais il semble qu'une éclipse de soleil empêche ses yeux de voir que les « tyranneaux de village » ont été tyrannisés, sans que l'on s'en préoccupât à la Rue d'Enghien, par le hobereau, l'évêque et le curé, sans compter le boycottage des complices de la cure et du château. On voit la « tyrannie » des Comités républicains, on néglige les compressions des consciences et des volontés autrement redoutables des puissances cléricales et conservatrices. Ma philosophie se délecte, comme dit l'autre, de voir M. Briand pour conducteur d'oligarchies ; mais ce qui m'inquiète, c'est M. de Mun et M. Piou faisant de l'œil à la rue d'Enghien.

Au fond, que veut-on rue d'Enghien ? On ne veut plus, s'évertue-t-on à déclarer, de politique de « contrainte », mais inaugurer une politique de « persuasion ». Seulement, on oublie que la réaction cléricale, pas plus que la réaction sociale, n'ont jamais désarmé. On veut bien nous confier que la nouvelle « Fédération » ne nourrit aucune pensée hostile à l'action des gauches pendant la bataille électorale et que son programme attestera qu'au triple point de vue politique, économique et social, elle ne dressera aucun obstacle à l'union des gauches. On se démène pour nous dire que c'est la méthode qu'on veut changer et non le fond.

Illusion, c'est bien le fond qui est en cause et à la rue d'Enghien on se met un bandeau sur les yeux, comme le théologien de Diderot à la recherche de son ennemi, pour y mieux voir !

Ce que M. Briand et ses amis auraient mieux fait de dénoncer — et alors nous serions d'accord — c'est l'amollissement des républicains par la possession du Pouvoir. Comités de village ou Conseils de Gouvernement, c'est trop souvent le même appétit de « basses grandeurs », comme le disait Clemenceau ces jours-ci, le même affaiblissement des volontés. L'un veut un portefeuille et l'autre une bonne place ou une décoration. C'est le même esprit. C'est contre cet état d'âme de la Nation qu'il faut réagir, car cet état sent les mœurs du Bas-Empire et constitue un réel péril pour la République.

La crise balkanique a été l'agent indirect de la surenchère des armements dans toute l'Europe et a eu pour conséquence l'aggravation des difficultés budgétaires en Allemagne et en France. Par contre-coup, nous avons dû accepter la loi de 3 ans, augmenter notre déficit budgétaire de 400 millions, sans compter plus d'un milliard de dépenses militaires extraordinaires. Pendant ce temps, le 3 % français perdait de 4 à 5 points, dépréciant ainsi de 1 milliard le portefeuille des détenteurs de rente.

Cette situation est inquiétante à la veille du renouvellement de la Chambre.

Quel verdict rendra le pays excité par la voix des adversaires de la République qui lui montreront comme responsables du gâchis les élus de 1910 ? Tournera-t-il les yeux vers les « Sauveurs » qui se proposent à son salut. Ou bien, ouvrant l'esprit à la vérité, reconnaîtra-t-il que tout le mal vient de sa propre erreur, de l'erreur qu'il a commise en donnant ses voix et en donnant sa confiance à de faux républicains, à de faux démocrates qui, poussant le modérantisme et la conciliation jusqu'à la réaction, paralysèrent la marche en avant du Gouvernement républicain.

Les réactionnaires lui montrent avec dédain ses élus et leur œuvre et lui demandent ironiquement s'il est satisfait.

Le pays répondra, malgré tout, nous l'espérons, que si l'œuvre accomplie est nulle ou insuffisante, la faute en est, non pas aux Radicaux, mais à ceux qui en ont usurpé le titre et qui ne sont, au fond, que des républicains fatigués ou de pseudo-démocrates plus ou moins bariolés des couleurs du nationalisme. S'il y avait eu à la Chambre une majorité de laïques et de radicaux, attendrions-nous encore la défense de l'école publique ? La preuve est faite que l'obstruction de la Droite ne pouvait être tolérée que par une majorité pseudo-radicale.

Le même raisonnement peut être tenu pour l'impôt sur le revenu la couverture financière des lois militaires, le gâchis financier, l'absolution donnée aux derniers ministres de la Guerre livrant les Bureaux de la Rue St-Dominique aux « Postards » et aux Généraux de sacristie.

L'année 1913 s'est effondrée dans la nuit des temps. Appelons-en à l'an 1914. Le vent nous est contraire, le recul de l'idée républicaine est certain, la volonté des électeurs et des élus est mollissante, reformons nos rangs, sonnons la charge pour la foi laïque et l'action républicaine. On parle parmi trop de républicains de « politique nationale », de « concorde nationale », de « Parti national ». Rappelons à ceux-là que la vie politique d'un grand peuple, d'une grande démocratie, ce n'est pas l'« apaisement », mais la « lutte ». Rappelons-leur qu'on ne peut se montrer « apaisés » avec ceux qui ne rêvent que coups et batailles. Crions-leur bien haut que l'unité et l'indivisibilité de la République sont la condition de la liberté, du progrès social et de la grandeur du pays.

Ch. DEBIERRE,
Sénateur du Nord.

CHOSES & AUTRES

SA CROIX

Toutes les potinières théâtrales se demandent en ce moment si Mme Sarah Bernhardt recevra enfin la croix d'honneur. On dit que c'est cette fois chose faite. Et il faut féliciter le ministre qui a pris l'initiative de ce qu'on pourrait appeler une réparation.

Naguère on ne décorait pas les comédiens On ne les juge plus aujourd'hui indignes du ruban rouge Mme Bartet a la croix; M. Mounet-Sully l'a comme elle. Les deux Coquelin l'avaient Pourquoi Mme Sarah Bernhardt dont le souple génie efface celui de tous les acteurs contemporains, ne l'a-t-elle point? Pour deux raisons, si l'on peut dire, administratives : 1. Mme Sarah Bernhardt ne fait pas partie de la Comédie-Française; 2. Elle n'est pas professeur au Conservatoire. A part quoi les ministres et la grande chancellerie elle-même reconnaissent que dès qu'on a admis que les comédiens peuvent être décorés, Mme Sarah Bernhardt aurait dû tiquer la première dans la première promotion. Mais la justice et le bon sens ont des raisons que l'administration ne comprend pas.

On m'a raconté — mais je ne sais pas si le propos est exact — qu'un personnage politique qui connaît le théâtre comme le fond de sa poche, avait dit un jour à un ministre de l'instruction publique :

— Prenez-y garde, mon cher ami. Si vous décorez les acteurs des théâtres, non subventionnés, il n'y aura bientôt plus de comédiens d'élite dans les théâtres nationaux.

De ce point de vue essentiellement pratique, la longue attente de Mme Sarah Bernhardt se justifie. S'il s'agit, en effet, de retenir les cabotins de talent dans la maison de Molière, il ne faut pas décorer celle qui en est sortie un jour en claquant la porte Seulement on doit avoir la probité de déclarer que seuls sont désormais « décorables », les citoyens qui appartiennent à quelque institution d'Etat. Sinon, dès l'instant qu'on décore Gémier, il n'y a plus aucun motif de refuser la même distinction à la tragédienne qui depuis près d'un demi-siècle fait briller la scène française d'un incomparable éclat.

Des hommes qui sont d'ailleurs décorés prétendent il est vrai que la croix n'ajoutera rien à la gloire de Mme Sarah Bernhardt et qu'au surplus, du point de vue de Sirius, la chose n'a pas grande importance. Mais Sirius n'a rien à voir en cette affaire et, puisqu'on décore tout le long de l'année tant d'honnêtes médiocrités, il est nécessaire qu'on donne de temps à autre le ruban rouge au talent ou au génie indépendant. Vous me dites que la justice le veut ainsi?

La politique aussi, ajouterai-je.

GRIFF.

CHRONIQUE

LA SIFFLERIE

Il ne faut dédaigner aucun petit talent : ils servent souvent plus que des supériorités considérables Une des aventures les plus charmantes et les plus singulières de ma vie m'est venue de ce que j'ai appris, dans mon enfance, l'art d'imiter la sifflerie des oiseaux. Béni soit le vieux garde-chasse qui y fut mon éducateur ! Je lui dois un souvenir délicieux, une des joies suaves qui me font aimer la vie.

*
* *

Je pérégrinais en ce temps par les Ardennes. Mes jours étaient libres et gais, tout trempés de la senteur des bois et de la beauté des vals où courent de si jolies rivières claires et chantantes Un soir, j'arrivai tard à quelque auberge de village, et, durant qu'on m'apprêtait des victuailles, je tins compagnie à deux Ardennais ses voisins de table, de labes et d'épais tourbillons de fumée, et à un joli garçon grêlé, assis sur un trépied surranné, qui buvotait un verre de bière. Au comptoir, la patronne — jeune veuve — fine montagnarde aux traits doux, taillée dans un marbre exquis, et dont j'aimai tout de suite le beau regard comme trempé de forêts, de ruisselets, de vallons adorables.

Pendue au mur, une cage garnie de colifichets cuivrés où vivait un joli serin couleur de soufre.

*
* *

Le grêlé avait un singulier regard, indéfinissable ; une sorte de nervosité crispait les doigts dont il tenait son verre. C'était un de ces fous que l'indolence et la superstition villageoises tolèrent, même quand ils sont dangereux. Nous demeurâmes tous quelque temps en silence ; puis, de l'autre côté du village, des coups de marteau retentirent.

— C'est la forge qui recommence, dit la patronne.

Le rythme clair, allègre fit dresser la tête au serin, et tout à coup s'éleva un ritch ! ritch ! ritch ! étourdissant.

Eperdu, jetant son verre au comptoir, crispé, tordu dans un ravissement, les mains agitées autour de la tête, les yeux pleins d'une joie surhumaine, les épaules élevées par tressautements, le fou grêlé n'apparut plus que comme appareil nerveux.

Un des Ardennais se pencha vers moi et dit à voix basse :

— Il n'est pas méchant.

Le serin chantait encore au bruit de la forge. L'immense jouissance continuait à secouer le fou, faisait trembler ses jambes ; il serrait frénétiquement sa tête entre ses bras. Tout ce qu'une créature peut contenir de voluptés se condensait dans ce cerveau flambant, sous ce crâne appuyé au grossier comptoir du cabaret.

Le serin se tut en même temps que les lourds marteaux cessaient de s'abattre sur l'enclume. Le fou regarda autour de lui, mais sans avoir l'air de nous apercevoir. Une grimace amère courut sur ses joues. Voyant son verre vide :

— Donnez un autre verre au vilain grêlé, madame.

Sa voix fendait le cœur. Je ne sais quel effroi me parcourut ,comme si je me trouvais au haut d'une roche à pic et prêt à crouler dans la vallée.

— Hi ! hi !

Il riait. L'amertume fugitive fut enlevée par un de ces ouragans qui soufflent à travers la folie. Puis il débita une phrase sérieuse.

— Je n'ai pas travaillé depuis lundi. Demain, il faudra se remettre à l'ouvrage !

Un léger souci fit une série de rides autour de ses yeux.

— Tic ! tic ! tic !

L'enclume sonore reprit sa musique, et l'oiseau enfla sa petite gorge.

— Ritch ! ritch ! ritch !

Le fou se montra de nouveau à nous dans son indescriptible nervosité. Les prunelles palpitaient si rapides que des éclairs semblaient jaillir. Des essaims de plis se formaient, ondulaient, tournoyaient sur son front, ses tempes et ses lèvres, plus vite, plus capricieux que les vagues de la mer.

C'était effrayant, et cependant le rire, la béatitude jaillissaient tellement de sa figure qu'on finissait par oublier le côté terrible de sa névrose.

La forge et le serin se turent ; l'heure du repos s'abattit plus profonde, et je quittai le fou pour m'attabler, seul, devant un savoureux repas d'Ardennes.

Après la journée marcheuse aux bords frais de la rivière, aux plateaux brûlés, aux forêts quasi vierges, aux côtes caillouteuses et épineuses, après le long charme qui sourd de cette nature, après-midi roulant en paillettes sur les eaux, après les grandes ombres du soir naissant, les peintures fougueuses du crépuscule, elle est douce, l'heure du repas, la double digestion des paysages contemplés et des plats engloutis.

La fine patronne me servait elle-même et ce fut un ravissant souper, mêlé de grâce frêle et demi-sauvage. Pour dessert, j'essayai de mettre mes lèvres amoureuses sur les jolies mains brunes. Un bout de sourire étonné, les mains vite reprises, puis une petite fuite farouche. Je me couchai le cœur amoureux, mélancolique. Au milieu de la nuit, un bruit survint qui ne créa d'abord qu'un petit rêve. Mais le bruit s'accentua : mes paupières s'ouvrirent.

Quelle bête furieuse s'agitait dans la chambre voisine? Quel ragot effréné frottait son boutoir aux meubles, renversait la commode, écrasait la poterie contre terre : le trou éclairé d'une serrure m'apparut.

Il était là, le fou grêlé, en chemise, avec deux brasiers sous les sourcils, tapant du poing, brandissant un couteau fictif, renversant, piétinant, brisant, bondissant, et superbe comme un bel orage.

— Je vais te tuer ! Sale rosse ! Attends ! Tu m'as lâché : tu m'as lâché parce que j'ai eu la petite vérole. Ah ! canaille ! rosse ! rosse ! rosse !

Une porte s'ouvrit. L'hôtesse apparut en négligé, tremblante.

— Allons ! allons, calmez-vous, monsieur Dureau. Il y a un voyageur à côté !

Dans sa folie, il dut la prendre pour quelque autre ,pour l'héroïne de son abandon :

— Ah ! te voilà, rosse !

Il avait bondi Il ferma sa porte d'un tour de clef, terrassa la charmante créature sous son genou et commença de l'étrangler. Mon cœur s'arrêta d'angoisse : pourrais-je enfoncer une porte à temps? . Déjà, je donnais le premier coup d'épaule, lorsqu'une idée me vint, un instinct plutôt, et me voilà sifflant de mon mieux :

— Ritch ! Ritch !

Le misérable garçon oublia sa colère en une seconde, se dressa, se crispa, empoigna sa tête épanouie, extasiée, exhilarante, tandis que la jeune femme se sauvait. Mais j'avais acquis le droit et le prétexte pour la suivre et lui parler. Elle ne s'étonna point d'ailleurs, encore terrifiée, accablée, et, après qu'elle eut renvoyé sa servante, je demeurai encore dans la salle d'auberge, à l'entretenir. Causerie naïve, aimable, à la lueur des grands yeux craintifs, d'ailleurs encore très pure, car la jeune hôtesse demeurait farouche. Mais la connaissance était faite qui, sans cela, eût été impossible. Je me fixai dans l'endroit, l'entrepris des fouilles aux environs. J'y connus la tendresse peut-être la plus précieuse de ma vie, la plus douce et la plus fraîche, et, sûrement, sans faire tort à personne.

J.-H. ROSNY.

ECHOS

BARBE ROUGE

Pour arracher au Vésuve un peu de son brûlant secret, un opérateur de cinéma s'est fait descendre dans le cratère, et, malgré la chaleur étouffante et les vapeurs de soufre, a tourné un film sensationnel.

Cet opérateur hardi, c'est Burlingham... Ce nom ne vous dit rien ? Non, le public est oublieux...

Ce Burlingham, Anglais flegmatique à la barbe rousse, fut reconnu naguère par Mme Steinheil, qui l'accusait d'être un des assassins de l'impasse Ronsin, et le pauvre garçon fut arrêté, « cuisiné ».

Galant homme jusqu'au bout, il pardonna à son accusatrice, refusa de la poursuivre et vint même la défendre en Cour d'Assises.

Pourtant, si les magistrats avaient écouté la veuve tragique, ce n'est pas au Vésuve que l'innocent Burlingham aurait souffert de la chaleur, c'est à Cayenne.

STATISTIQUE

Le « Journal Officiel », qui n'est pas des plus intéressants, contient parfois cependant des observations suggestives. Le tout est de les y trouver, beogue peu commode. Citons celle-ci :

Dans un combat livré dans le Sud Tunisien, 40 soldats indigènes commandés par un officier français se sont rencontrés avec des ennemis plus nombreux. Du rapport officiel publié sur cette affaire, il ressort que 60 de ces derniers ont été tués — c'est beaucoup, mais passons — il ressort aussi que la troupe française a tiré 4.843 coups de fusil, soit 121 coups par homme, mais soit aussi 80 cartouches brûlées pour chaque ennemi « prétendu » occis.

On ne peut pas dire qu'il s'agisse là de poudre jetée aux moineaux. La décence s'y opposerait. Et pourtant !

CHAPEAUX DEMONTABLES

A force de réclamer contre les énormes chapeaux dont s'ornent les chefs féminins, les modistes ont consenti à innover un modèle tout à fait inédit. Ce chapeau vraiment extraordinaire est à forme démontable et peut prendre plusieurs aspects. Il sera successivement la coiffure idéale pour les randonnées en automobile, les voyages en wagon, les promenades à la mer, les visites à Paris, le théâtre.

Cette création ingénieuse offre plusieurs avantages également remarquables. Nous pouvons d'abord espérer que nos élégantes compagnes nous feront grâce de leurs calottes volumineuses et de leurs épingles meurtrières.

Puis, elles mêmes s'accommoderont avec plaisir de cette combinaison qui leur supprime d'innombrables cartons à chapeau, fort encombrants en voyage. Un seul chapeau avec ses pièces de rechange, un seul carton.

Vive le chapeau démontable !

PETITES ANNONCES

Nous ne reproduisons les suivantes qu'en considération de leur origine.

Elles ont été cueillies dans un journal du Canada qui se targue, on le sait, d'être par excellence le pays des bonnes mœurs... Vous allez voir.

« Jeune fille blonde (45, Front-Place), âgée de quinze ans, aimerait corespondre avec messieurs du monde entier ».

« Petites demoiselles, s'il vous plaît connaître un beau garçon brun de 20 ans, adressez-vous à M de Montford (298, Aqueduc). »

Et voici moins avantageux, mais plus brutal encore :

« Homme d'affaires 146, rue Berri, demande belles personnes dans un but l'amour ».

Je n'ose pas espérer que les « belles personnes » s'y trompent.

PLUS DE BROUILLARD

Le règne des brumes serait-il sur le point de disparaître ? En serait-ce fini des brouillards gris et des rhumes qu'ils provoquent ? Un savant lyonnais, M. Onofrio directeur de l'Observatoire de Fourvières en est persuadé. Il en est arrivé à ces conclusions : suppression de l'évaporation des cours d'eau en étendant à leur surface une mince couche d'huile.

M. Onofrio, pour réaliser ce problème, choisit le moyen du filage de l'huile. Il a inventé un appareil qui consiste en un sac de 35 centimètres de haut en forme de pyramide. Ce sac renferme de l'étoupe et de l'huile. On le fixe au milieu de la rivière et l'huile s'en échappe petit à petit Cet appareil se complète par un système de rampes à huile attenant à la rive ou aux piles des ponts. Par ces rampes l'huile s'écoule lentement. Une somme de 1.500 francs vient d'être votée par le Conseil municipal de Lyon pour expérimenter cet appareil

Si les expériences réussissent et si l'emploi du filage de l'huile devient courant ; si les brumes ont vécu, les bronchiteux, les éternels enrhumés, les rhumatisants, les... — Monsieur tout-le monde — devront une belle chandelle à l'ingénieux lyonnais.

LA GUERRE RELIGIEUSE EN FLANDRE

Un lemiriste nous dit qu'en dépit des sanctions épiscopales, le « Cri des Flandres » continuera à paraître, et que M. l'abbé Lemire se représentera aux élections de Mai.

Le pays flamand de la région d'Hazebrouck est tout en émoi.

Autour des petites églises au clocher un peu tordu qui dressent leurs vieilles silhouettes dans la campagne des groupes de paysans se sont formés pour discuter sur l'excommunication que vient de lancer l'évêque de Lille-Hazebrouck Dunkerque contre le directeur du « Cri des Flandres », le « journal de M. Lemire ».

Y aura-t-il une grève de paroissiens ?

Ces gens, si attachés hier encore aux règles et coutumes de l'Eglise, si soumis à la domination séculaire des curés, sont bouleversés de voir leur évêque entrer en guerre contre leur prêtre-député et ils n'en sont pourtant pas à leur premier étonnement...

Déjà ils avaient manifesté leur intention de faire la grève des paroissiens.

Ils y renoncent.

Ils ne veulent pas que l'évêque se mêle de leurs affaires politiques et condamne tel des leurs parce qu'il soutient une opinion qui ne plaît pas à l'archevêché.

« Si l'évêque ne veut plus de nous comme nous sommes, disent-ils, nous nous passerons de l'évêque et de ses curés, voilà tout ».

La rumeur de grève des paroisses s'élève à nouveau. On n'attend que la décision que doit prendre l'évêque Charost à l'égard de l'abbé Lemire pour formuler une protestation qui ne manquera ni d'originalité, ni de vigueur.

Déjà hier soir, dans Hazebrouck, une petite manifestation a été organisée en l'honneur de « l'excommunié », M. Bonte, directeur du « Cri des Flandres ».

On parle d'organiser un mouvement plus général et ces catholiques se défendant contre leur évêque, évoquent le souvenir des vieilles luttes flamandes au temps où les paysans réclamaient contre leurs seigneurs leur liberté communale.

Ce que dit le journal de M. Lemire

Le « Cri des Flandres » qui vient de paraître samedi matin, n'a pas été informé de l'excommunication qui frappe son directeur. Il n'en dit pas mot.

Il contient l'annonce d'une réunion politique prochaine où M. l'abbé Lemire prendra la parole. Il publie une convocation pour les membres de son Conseil d'Administration : « Réunion le samedi 10 janvier à 7 heures du soir pour différentes questions» On devine lesquelles.

Surtout, le « Cri des Flandres » contient un grand article avec ce titre : « Electeurs, quel candidat voulez-vous? Un homme ou un mannequin ? » L'homme, c'est M. Lemire. Le « mannequin » c'est celui que le « Cri des Flandres » appelle le « mandataire de l'Evêque ».

Au cours de l'article on envisage la campagne électorale prochaine. Le tableau ne manque pas de traits piquants :

« Je suppose que tout se passe au gré de Monseigneur. La période électorale est ouverte. Les électeurs fortement embrigadés en de multiples associations catholiques se prononcent nettement en faveur de l'adversaire de M. Lemire. Le clergé, obéissant à un mot d'ordre fait ouvertement campagne pour lui. Les châtelains le recommandent à leurs domestiques et à leurs fermiers, Mgr Delassus fait son éloge en termes attendris dans la « Semaine Religieuse ». On distribue son portrait et sa profession de foi à la porte des églises. Au prône, par d'habiles insinuations on fait un devoir à tous les fidèles de voter pour lui ».

Le « mannequin » est élu.

« Du fait de son élection, dit le « Cri des Flandres », il est le mandataire de l'Evêque qui se dit monarchiste, et des prêtres gagnés par avance à la cause de ceux qui les soutiennent de leurs subsides. Quelle figure, je le demande, voulez-vous que fasse un homme qui est entré à la Chambre par cette porte ? »

Et le journal de M. Lemire de terminer par cette conclusion curieuse :

« Aux électeurs de choisir entre le candidat du peuple qu'est le député actuel et le candidat des curés que sera M. X...

« Après tout, c'est à eux qu'il appartiendra de dire le dernier mot, le mot décisif contre lequel ne prévaudront ni les mots d'ordre, ni les mises à l'index, ni la puissance de l'or !... »

Hé ! Hé ! Que va penser Monseigneur de ce « candidat des curés » et de cette péroraison surtout qui a tout l'air de braver ses arrêts et ses foudres !

Le « Cri des Flandres » continuera à paraître

Un lemiriste nous a dit :

« En frappant d'excommunication le directeur du « Cri des Flandres », l'évêque a commis une grosse faute. Il a soulevé la plus vive indignation parmi nos amis.

» Il prononce une peine religieuse contre un homme à cause de ses idées politiques. Nous ne pouvons admettre cela.

» Surtout il frappe le directeur du « Cri des Flandres » avant d'atteindre l'abbé Lemire, ou pour ne l'atteindre que par contre-coup et l'effrayer peut-être...

» Quelle erreur ! L' « excommunié », M. Henri Bonte, a dit dans sa lettre à l'évêque que si dans le « Cri des Flandres » des phrases injurieuses ou trop vives à l'égard de certaines personnalités catholiques avaient pu passer par mégarde, il était prêt à retracter ces paroles involontairement blessantes.

» Mais quand au fond, quand à abandonner ou renier la cause lemiriste, il ne fallait pas s'attendre à pareille chose de sa part. Il resterait, quand même, fidèle à la cause qu'il croit bonne et juste.

» Le « Cri des Flandres » continuera à paraître, et M. Bonte continuera à le diriger.

» Les petits « accrocs » qui surviennent *ne nous surprennent qu'à demi, car on nous prévenait depuis longtemps de ce qui allait être fait...*

— « *Les catholiques lemiristes d'Hazebrouck vous suivront-ils ?* Les curés vont faire en chaire une campagne ordonnée par l'évêque...

— « Les catholiques lemiristes disent que l'évêque agit injustement et ils n'écoutent pas les prêcheurs de mauvaise parole.

» Il s'agit de politique. Là-dessus, nos amis n'entendent pas transiger et mêler la religion à cette affaire. Le bon sens du paysan flamand ne s'y trompe pas.

Et si l'abbé Lemire est interdit...

— « Et l'abbé Lemire, croyez-vous qu'il sera excommunié, lui aussi

— « Excommunié, non. Un prêtre reste prêtre pour l'éternité, mais on peut l' « interdire ».

— « Cela consiste en quoi, l'interdiction ?

— « Le prêtre interdit ne peut plus donner les sacrements, ni confesser, ni célébrer la messe en public.

» Or, l'abbé Lemire ne fait plus rien de tout cela, pour ainsi dire.

» Vous voyez que l'interdiction ne l'atteindrait guère

» Quant au port de l'habit religieux, depuis la loi de séparation il est entièrement libre.

— « Et vous suivriez l'abbé Lemire dans sa campagne électorale, même s'il était interdit ?

— « Pourquoi pas. Ce serait un acte souverainement injuste que de l'interdire... Nous savons bien que toute cette histoire actuelle finira par là.

— « L'abbé Lemire a-t-il reçu la lettre de l'évêque le mettant en demeure de se rétracter, comme le dit la « Semaine Religieuse » ?

— « Samedi matin, contrairement à ce que ce bulletin avait annoncé, M Lemire n'avait rien reçu. Que fera-t-il si l'évêque le menace de l'interdiction ?Je ne puis vous dire son sentiment, bien entendu. On lui a offert tout dernièrement encore une bonne et grosse prébende s'il consentait à quitter la vie politique Il a refusé Il refusera tout ce qui n'est pas conforme à sa conviction, voilà mon opinion. »

Et le lemiriste nous rappelait une phrase d'un communiqué récent de l'archevêque de Cambrai : « Nous tenons à déclarer que nous sommes restés et que nous entendons rester étranger à toute politique ! »

— « Voilà bien de la duplicité ! ajouta le lemiriste. La guerre au prêtre-député d'Hazebrouck n'est qu'une querelle politique, faite à l'instigation d'hommes politiques. Mais qu'importe N'est-il pas dit dans l'Evangile : Heureux celui qui comprend les besoins du pauvre et de l'indigent ; le Seigneur le délivrera dans les jours mauvais ! C'est notre maxime directrice... »

Amen !

ALEX WILL.

P.-S. — Voir en Dernière Heure : L'ABBÉ LEMIRE FRAPPÉ OFFICIELLEMENT D'INTERDICTION. — L'ÉMOTION DANS LES FLANDRES.